

Subject: RE : Plate-forme ULM de Val ULM, lieu-dit Maux, SAUX 46800
From: ". COMMUNE DE SAUX" <commune.saux@wanadoo.fr>
Date: 22/08/16 18:03
To: Asso Environnement Juste <asso.environnement.juste@gmail.com>

Monsieur,

pour répondre à votre mèl, je vous confirme que la décision préfectorale a été prise sur la base d'un certain nombres d'avis techniques.

et en ce qui concerne la concertation de la population, aucun texte ne le prévoit

et pour toute autre question, vous pouvez vous adresser directement à la préfecture.

Le Maire
Fabrice Gary

Le : 22 août 2016 à 17:27 (GMT +02:00)
De : "Asso Environnement Juste" <asso.environnement.juste@gmail.com>
À : "Mairie Saux" <commune.saux@wanadoo.fr>
Objet : Plate-forme ULM de Val ULM, lieu-dit Maux, SAUX 46800

association **environnement juste** "bien comprendre pour mieux décider"

une association loi 1901 – sans but lucratif
siège social : mairie, 46800, belmontet – correspondance : les garnèdes, belmontet, 46800, Montcuq en Quercy Blanc
email : asso.environnement.juste@gmail.com – site internet : www.environnement-juste.org

Monsieur Le Maire,

Une erreur c'est glissée dans notre précédente courriel, la date de la lettre étant le 22 août et non pas le 22 juillet.

J'ai donc l'honneur de vous adresser en pièce jointe notre lettre du **22 août 2016** en format .PDF.

Merci de nous confirmer bonne reception,

Dans l'attente de vous lire,

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuse,

Pour l'association,

Tim ABADY

Vice-président